

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider, en connaissance de cause, d'investir ou non.

MUFG Japan Equity Focus Growth Fund (« le Compartiment »),

compartiment de MUFG Global Fund SICAV (« la SICAV »)

Catégorie d'actions disponibles du Compartiment : « USD B » (LU1815306342)

Société de gestion : MUFG Lux Management Company S.A. (société membre du groupe Mitsubishi UFJ Financial Group)

Objectifs et politique d'investissement

Le Compartiment a une stratégie d'investissement active et n'a pas de contrainte de gestion par rapport à un indice de référence. Le Compartiment investit essentiellement dans les titres de participation cotés au Japon, y compris les ETF (exchange traded funds) et les futures sur indice boursier.

Le Compartiment applique une approche fondamentale (bottom-up) développée par le Gérant, en sélectionnant les valeurs dotées d'un horizon d'investissement de moyen à long terme, généralement de trois à cinq ans voire plus.

Le Compartiment se concentre principalement sur les titres japonais ayant un potentiel de rentabilité de moyen à long terme selon une recherche et une analyse fondamentale des sociétés émettrices.

Le Compartiment tient compte des facteurs environnementaux, sociaux et gouvernementaux dans son processus d'investissement. L'indice de référence est le TOPIX Total Index, libellé en JPY. L'indice de référence est fourni à titre indicatif uniquement et le Gérant n'entend pas le répliquer. La composition des investissements du Compartiment peut être significativement différente de celle de l'indice de référence. Le Compartiment ne peut conclure des contrats sur instruments dérivés de change que dans le cadre d'une gestion efficace du portefeuille et d'opérations de couverture.

Le résultat généré par le Compartiment peut être réinvesti et intégré dans la valeur des actions. Les investisseurs ont la possibilité de céder leurs actions du Compartiment chaque jour bancaire ouvrable au Luxembourg, au Japon et au Royaume-Uni. Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur capital avant cinq ans.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur de risque et de rendement illustre le positionnement du Compartiment en termes de risque et de rendement potentiel. Plus l'indicateur du Compartiment est élevé, plus son rendement potentiel est important, mais plus le risque de perte de son investissement est significatif. Cet indicateur de risque est calculé à l'aide de données historiques qui ne peuvent être utilisées pour établir des prévisions futures. Dans ce contexte, la classification en termes de risque peut évoluer dans le temps. Même si le Compartiment se situe dans la catégorie de risque la plus faible, il n'est pas exclu que vous perdiez votre capital dans la mesure où aucun investissement n'est totalement sans risque.

Le Compartiment se classe dans la catégorie 6 dans la mesure où les titres de participation des pays de la région Asie-Pacifique ont tendance à afficher des fluctuations élevées de leurs cours.

Le Compartiment peut être affecté par les fluctuations des taux de change entre la devise du Compartiment et celles de ses investissements.

Risques d'importance significative pour le Compartiment et non représentés par l'indicateur

Risque de liquidité : Certains des actifs du Compartiment peuvent se révéler difficiles à vendre à un cours raisonnable à un instant donné.

Risque de contrepartie : Lorsqu'une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations à l'égard du Compartiment (par exemple, en ne versant pas un montant convenu à l'avance ou en ne livrant pas comme prévu certains titres).

Risque opérationnel : Le risque de perte résultant de l'inadéquation des processus internes ou de la panne de certains systèmes, d'erreurs humaines ou d'évènement extérieurs.

Frais

Les charges que vous aurez à payer servent à couvrir les frais de fonctionnement du Compartiment, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces charges réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement | |
|--|-------|
| Frais d'entrée | 3.00% |
| Frais de sortie | 3.00% |
| Frais de conversion | Néant |
| <i>Il s'agit du montant maximum pouvant être prélevé sur vos capitaux avant qu'ils ne soient investis (frais d'entrée) ou avant le versement des produits de votre investissement (frais de sortie).</i> | |
| Frais prélevés par le Compartiment sur une année | |
| Frais courants | 0.60% |
| Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances | |
| Commission de performance | Néant |

Les **frais d'entrée** et de **sortie** sont des chiffres maximal. Dans certains cas, il est possible d'obtenir une réduction. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les charges de l'exercice annuel clôturant en décembre 2019. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre.

Les commissions de performance et les frais de transaction du portefeuille ne sont pas inclus dans les frais courants, à l'exception des coûts de transaction du portefeuille afférents aux frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'acquisition ou de la cession de parts d'un autre fonds.

Aucun ajustement de dilution ne sera appliqué.

Des informations supplémentaires sur les charges sont disponibles dans la Section « Dépenses » et dans la Partie B du prospectus de l'OPCVM disponible au siège social de celui-ci.

Performances passées

Ce Compartiment a été lancé courant 2018 mais sa catégorie d'actions n'a pas encore été activée.

De ce fait, les données ne sont pas suffisantes pour fournir une indication utile sur sa performance passée.

Informations pratiques

Le Dépositaire du Compartiment est Mitsubishi UFJ Investor Services & Banking (Luxembourg) S.A.

Des informations supplémentaires sur le Compartiment et des copies des rapports annuels, semestriels et du prospectus sont disponibles à titre gratuit sur demande auprès du siège social de l'OPCVM.

D'autres informations pratiques, y compris des informations sur la souscription d'actions et leurs derniers cours applicables, sont mises à la disposition du public au siège social de l'OPCVM.

La législation fiscale luxembourgeoise applicable à l'OPCVM peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

La responsabilité de MUFG Lux Management Company S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Vous avez la possibilité de convertir les catégories d'actions du Compartiment en catégories d'actions d'autres compartiments de MUFG Global Fund SICAV. Les actifs et les passifs de chaque compartiment de l'OPCVM sont séparés de droit, ce qui signifie que seuls les bénéfices et les pertes du Compartiment ont une incidence sur votre placement.

La politique de rémunération de la Société de Gestion MUFG Lux Management Company S.A., qui décrit comment la rémunération et les avantages sont déterminés et attribués, ainsi que les dispositifs de gouvernance liés, est mise à la disposition des actionnaires de l'OPCVM sur <https://www.mufg-investorservices.com/office-locations/luxembourg/lmsa.html>. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande.

L'OPCVM est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (www.cssf.lu).

MUFG Lux Management Company S.A. est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour en date du 10 février 2020.